

DATE DE CONVOCATION

5 décembre 2023

DATE D’AFFICHAGE

5 décembre 2023

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 17

REPRESENTÉS : 8

VOTANTS : 25

ABSENTS : 4

**N°2023-12-86 : Décision
modificative n°4 du budget
communal 2023**

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée en mairie et publiée sur le site de la mairie

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAULE**

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 11 décembre à 20H30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle du conseil de la mairie de Maule, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier LEPRETRE.

PRESENTS : M. LEPRETRE, Mme KARM, M. CAMARD, M. SEGUIER, Mme QUINET, M. CHOLET, Mme CANUS, Mme GUERITEAU, M. COLLIN, Mme MANTRAND, M. COURTOT, Mme JANCEK, M. LECOT, Mme RAULT, Mme MERVOYER, Mme DEMBRI COHEN, Mme READ

REPRESENTES :

- M. RICHARD par M. LEPRETRE
- Mme BIGAY par M. SEGUIER
- M. LANGLOIS par M. CAMARD
- M. SENNEUR par Mme KARM
- Mme RIVIERE par M. CHOLET
- Mme URBAIN par Mme RAULT
- M. GIBERT par Mme JANCEK
- M. FALCHETTO par Mme DEMBRI COHEN

ABSENTS : Mme ALLIX, M. DEVERS, Mme GERET MAGNE, M. ALIOUANE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi 92-125 du 6 février 1992 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU la délibération 2022-04-24 du Conseil municipal du 04 avril 2022 portant adoption du Budget Primitif 2022 de la commune de Maule, la délibération 2023-05-45 du 15 mai 2023 portant adoption de la décision modificative n°1, la délibération 2023-06-63 du 02 octobre 2023 portant adoption de la décision modificative n°2 et la délibération 2023-11-80 du 13 novembre 2023 portant adoption de la décision modificative n°3 ;

CONSIDERANT qu'il convient d'adopter une décision modificative N°4 du budget primitif 2023 de la commune ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission Finances – Affaires Générales réunie le 30 novembre 2023 ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur Olivier LEPRETRE, pour le Maire empêché ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte par chapitre la décision modificative N°4 suivante du budget communal 2023 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DEPENSES**

- Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	- 335 960,00 €
Chapitre 014 – Atténuations de produits	+ 342 630,00 €
- Article 7392221 - FPIC	+ 334 500,00 €
- Article 7391118 – Autres restitutions dégrèvements	+ 8 130,00 €
- Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	+ 500,00 €
- Article 6574 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes	+ 500,00 €
Chapitre 66 – Charges financières	+ 1 999,19 €
- Article 66111 – Intérêts réglés à l'échéance	+ 1 999,19 €
- Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	+ 25 000,00 €
Article 6811 – Dotations amortissements immos incorporelles	+ 25 000,00 €
- Chapitre 68 – Dotations aux provisions	+ 1 030,00 €
- Article 6817 – Dotations aux provisions des actifs circulants	+ 1 030,00 €
Total dépenses de fonctionnement	+ 35 199,19 €

RECETTES

- Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté	+ 35 199,19 €
- Article 002– Excédent de fonctionnement reporté	+ 35 199,19 €
Total recettes de fonctionnement	+ 35 199,19 €

SOLDE FONCTIONNEMENT**0,00 €****SECTION D'INVESTISSEMENT****DEPENSES**

- Chapitre 001– Déficit d'investissement reporté	+ 31 536,81€	
Article 001 – Déficit d'investissement reporté	+ 31 536,81€	
- Immobilisations corporelles	- 23 960,00 €	Chapitre 21–
Article 21568 – Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	- 23 960,00 €	
- Immobilisations en cours	- 287 000,00 €	Chapitre 23–
Article 2313 – Constructions	- 200 000,00 €	
Article 2315 – Installations, matériel et outillages techniques	- 87 000,00 €	

Total dépenses d'investissement**RECETTES**

- Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	- 335 960,00 €
- Chapitre 27 – Autres immobilisations financières	+ 31 536,81 €
Article 2762 – Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	+ 31 536,81 €
- Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	+ 25 000,00 €
Article 28031 – Amortissement frais d'études	+ 1 560,00 €
Article 2805 – Amortissement concessions et droits	+ 1 300,00 €
Article 28128 – Amortissement autres aménagements	+ 155,00 €
Article 28152 – Amortissement installations de voirie	+ 441,00 €
Article 281568 – Amortissement autres matériels et outillages secours	+ 571,00 €
Article 2815738 – Amortissement outillages	+ 180,00 €
Article 28158 – Amortissement autres installations	+ 4 500,00 €
Article 281828 – Amortissement autres matériels de transport	+ 3 420,00 €
Article 281831 – Amortissement matériel informatique scolaire	+ 380,00 €
Article 281838 – Amortissement matériel informatique autres	+ 470,00 €
Article 281841 – Amortissement mobilier scolaire	+ 325,00 €
Article 281848 – Amortissement mobilier autres	+ 120,00 €
Article 28188 – Amortissement autres immobilisations	+ 11 578,00 €

Total recettes d'investissement**- 279 423,19 €****SOLDE INVESTISSEMENT****0,00**

Jean-Christophe SEGUIER

Secrétaire de séance



Pour le Maire, empêché

Olivier LEPRETRE
Premier adjoint au Maire